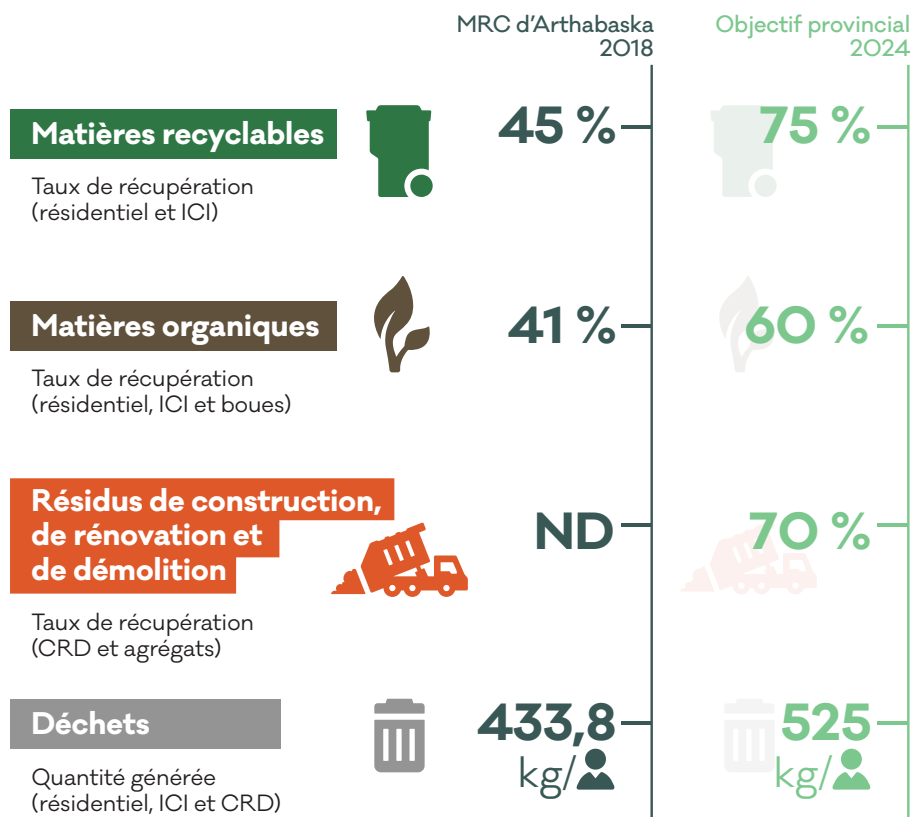


# QU'EST-CE QU'UN PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

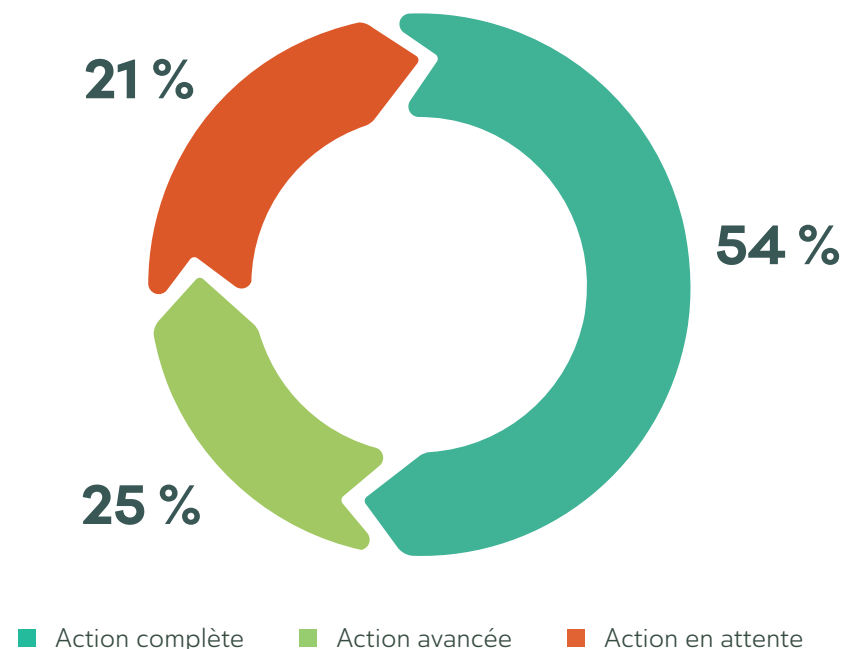


Suite à la volonté de bâtir une économie plus verte au Québec, le gouvernement a rédigé une Politique Québécoise de Gestion des Matières Résiduelles (PQGMR 2019-2024). Elle vise à créer une société sans gaspillage grâce à une saine gestion des matières résiduelles. Son objectif fondamental est que la seule matière éliminée au Québec soit le résidu ultime\*. Basé sur cette politique et en conformité avec la Loi québécoise de l'environnement (LQE) chaque MRC doit établir un Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR). Cet outil, conçu par et pour les citoyens de la région, a une durée de vie de 7 ans. Il considère les particularités (économiques, démographiques, géographiques, etc.) d'une MRC et requiert la participation active de ses acteurs sociopolitiques, mais aussi de ses citoyens. Son objectif est de proposer des mesures concrètes dans le but de diminuer la quantité de matières résiduelles vouées à l'enfouissement. La réussite d'un PGMR se mesure dans l'accomplissement des actions déterminées qui doivent répondre aux besoins du territoire. Pour le PGMR 2016-2020 de la MRC d'Arthabaska, 28 actions avaient été déterminées (voir page 2).

## ÉTAT DE LA SITUATION ET OBJECTIFS



## PGMR 2016-2020 DE LA MRC D'ARTHABASKA Bilan des 28 actions



\* Résidu ultime : Un résidu ultime est un résidu qui ne peut être ni recyclé ni valorisé, et ce, d'aucune manière.

# PGMR 2016-2020 DE LA MRC D'ARTHABASKA - Bilan des 28 actions

	Accroître le développement et les investissements de Gesterra		Maintenir les rencontres de concertation régionale et les implications dans les comités régionaux et provinciaux.
	Consolider et optimiser les activités de transport, de collecte et de traitement de la matière résiduelle		Appuyer le volet GMR de l'Écoparc industriel de Victoriaville et de la Démarche d2.
	Étendre l'offre de service de lavage des bacs bruns		Favoriser la tenue d'événements écoresponsables, notamment par l'utilisation des trois voies et la réduction à la source.
	Poursuivre l'implantation et l'amélioration des environnements favorables		Promouvoir les mesures incitatives et les programmes de CRD propices à la saine GMR
	Développer et réaliser des mesures de suivi et de surveillance du PGMR		Promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage
	Réaliser les bilans et les rapports annuels de suivi de la mise en œuvre du PGMR		Assurer la poursuite et le déploiement de la Caravane de la récupération
	Tenir une rencontre annuelle d'information en GMR auprès de chacune des municipalités		Participer au rayonnement des actions qui se démarquent en GMR sur le territoire de la MRC d'Arthabaska
	Améliorer l'efficacité du logiciel Metrio Arthabaska et en élargir l'accès		Poursuivre les collectes de RDD résidentielles et évaluer la possibilité d'offrir une plateforme web pour la collecte de résidus dangereux pour les ICI
	Moderniser la parution des calendriers de collecte et des outils d'aide au meilleur tri pour en favoriser l'utilisation.		Poursuivre la distribution de compost aux citoyens et accroître la quantité
	Revoir l'intégration du volet GMR dans le processus municipal d'émission des permis de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et des devis d'appels d'offres		Optimiser la campagne ISÉ destinée aux citoyens
	Développer et mettre en œuvre un plan d'action de GMR pour chacune des municipalités		Développer une formation portant sur la thématique en GMR ou intégrer les enjeux dans les cours et les programmes de formations existants (ou les deux)
	Améliorer la réglementation en GMR et en assurer l'application		Relancer et bonifier le service d'accompagnement en GMR pour les ICI
	Évaluer la possibilité d'optimiser les fréquences des différentes collectes ou d'établir un mode de tarifications incitatives des déchets (ou les deux).		Réactiver le Pôle d'écologie industrielle pour favoriser les symbioses industrielles entre les organisations
	Développer un programme de gestion des boues (incluant les vidanges de fosses septiques) et promouvoir l'épandage de biosolides.		Mener à bien un projet pilote portant sur la récupération des plastiques agricoles